

REQU LE 28 FEV. 2023

Question orale de Mme Leila Agic adressée à Mme Barbara Trachte, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire en charge de la Promotion de la Santé, de la Famille, du Budget et de la Fonction publique concernant la prévention et sensibilisation par rapport aux infections sexuellement transmissibles (IST)

et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé Madame la Secrétaire d'État,

Le 14 février 2023 la presse relayait une hausse des infections sexuellement transmissibles en Belgique.

Selon les statiques, l'augmentation des cas les plus fréquents d'IST en Belgique concernent la chlamydia avec 6 788 cas en 2016 contre 988 en 2002, la syphilis (943 cas en 2016 contre 46 cas en 2002) et la gonorrhée avec 1 515 en 2016 contre 275 en 2002.

Ces infections peuvent entraîner des conséquences très graves sur la santé si elles ne sont pas traitées, à cause de l'absence des symptômes ou, pire, du manque d'information de ceux.lles qui concerné.e.s ne reconnaissent pas les symptômes.

La gravité des IST non traitées peut aller de la simple inflammation à l'infertilité en passant la baisse des défenses immunitaires chroniques. Par exemple, l'herpès génital peut rester dormant dans le corps et se développer lorsque le système immunitaire est affaibli . C'est également le cas pour la chlamydia ou la gonorrhée qui entraînent l'infertilité chez les femmes et les hommes.

À côté du manque d'information, on peut aussi noter la diminution de l'usage du préservatif dans certains groupes alors même que les préservatifs et leur utilisation correcte restent essentiels pour se protéger.

La Région bruxelloise doit participer activement à la sensibilisation et prévention des IST, comme prévu dans le Plan de promotion de la santé 2023.

L'un des objectifs de l'action 4.5 sur la promotion sexuelle est de « Pérenniser les stratégies concertées en matière de santé sexuelle et d'EVRAS et d'adapter les messages de prévention aux approches de promotion de la santé pour l'ensemble des thématiques liées à l'EVRAS ».

Parallèlement, l'action 4.6, concerne la participation « à l'organisation de la prévention des maladies transmissibles au travers d'actions, de médecine préventive et de programmes de vaccination ».

Parmi les sept objectifs, on peut citer l'adaptation et la construction des « messages de prévention aux approches de promotion de la santé en matière de maladies infectieuses en ce compris ceux concernant les mesures d'hygiène générale, le dépistage et la vaccination, pour la population générale et pour des publics spécifiques en collaboration avec les acteurs de démarches communautaires en santé » et « soutenir et organiser la concertation des acteurs de la prévention des IST dont le VIH, le VHC et le HPV aux niveaux stratégique et opérationnel, notamment dans la mise en œuvre du paradigme de prévention combinée (usage du préservatif/matériel de réduction des risques + dépistage + traitements), et participer au suivi du Plan national sida ».

Mes questions, Madame la Secrétaire d'État, sont les suivants :

- Concernant l'action 4.5, comment progresse la couverture des cours d'EVRAS dans les écoles en Région bruxelloise, outil primordial en matière de prévention des IST ?
- Compte tenu de l'action 4.6, dont l'axe principal reste les maladies telles que le VIH, ne serait-il pas également nécessaire d'accroître la connaissance des IST les plus courantes auprès des publics cibles au regard d'une certaine recrudescence de celles-ci?
- Dans l'affirmative, de quelle manière considérez-vous qu'il soit le plus approprié d'agir ? Quels sont les outils de préventions utilisés par le secteur des plannings, les maisons médicales ou autres services ? Est-ce que ces outils sont disponibles dans plusieurs langues ?

Je vous remercie